

CONTRATOM



Sommaire n° 153

Couverture	photos JJK "un panneau passe au jus!"
Edito	Anne-Cécile 3
Suisse	Energie et climat E. Weiss 4-5
Nucléaire civil	Les insectes et leurs mutations S. Rossmann 6-7
France	Securité nucléaire J. Le Guern 8-9
Manif sur le Rhône	Lyon 10
Manif sur le Rhône	Genève 11
Silence	"Appel à soutien" G. Gamblin 12

BRÈVES

Une bonne nouvelle...

Le projet de construction d'un SMR (small modular reactor) dans l'Idaho (USA) a été abandonné par son concepteur (Nuscale) et son premier client. Le motif: manque de financements privés malgré une subvention conséquente de l'Etat fédéral. Il faut dire que le prix projeté du MWh s'élevait à 89\$ contre 58\$ un an auparavant.

Les SMR sont ces petits réacteurs modulaires dont la production en série est censée être plus économique que celle des centrales nucléaires classiques. Ce concept est devenu à la mode chez les nucléocrates du monde entier, mais, hormis en Russie où un réacteur de ce type est en fonctionnement en Sibérie, il n'existe pas encore de modèles opérationnels. Nuscale était la société qui était la plus avancée dans ce domaine.

Cela confirme, s'il en est encore besoin, que le nucléaire est devenu trop cher par rapport aux énergies renouvelables, même dans ses versions «low cost»!

Et une moins bonne!

Le Parlement européen a finalement classé le nucléaire comme une énergie «verte» après des mois de lutte entre les pays favorables au nucléaire (France, Finlande, Slovaquie, Slovénie, Suède, Pologne) et les pays résolument anti-nucléaires (emmenés par l'Allemagne, l'Autriche et le Luxembourg). Cette décision permettra à l'industrie nucléaire de bénéficier des aides pour la décarbonation de l'économie, ainsi qu'une simplification et une accélération des procédures.

La commission européenne prévoyait de limiter cette aide aux réacteurs de 4ème génération et aux SMR (Small Modular Reactors). Le Parlement européen s'est montré encore plus laxiste et a décidé de laisser aux Etats membres le soin de choisir les technologies qu'ils souhaitent favoriser au sein d'une liste élargie.

Tout cela conduira, hélas, à une diminution des aides au développement des énergies vraiment renouvelables.

ERIC PEYTRMANN N'EST PLUS..

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Eric Peytremann, survenu le 19 novembre dernier.

Eric a longtemps fait partie du comité de ContrAtom. Ses avis éclairés nous ont beaucoup apporté.

Très engagé, il fut également un membre actif au sein des associations «Independent Who» et «Soigner les enfants de Tchernobyl».

Merci, Eric, pour tous tes combats!



ContrAtom

CP 65

CH - 1211 Genève 8

Téléphone/répondeur:

022 321 57 09

www.contrAtom.ch

info@contrAtom.ch

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.

- Tirage 1150 exemplaires

- Graphisme atelier Compub

- Imprimerie Fornara

- Cotisation annuelle

(comprenant l'abonnement au journal): 40.- F

Abonnement au journal uniquement 30.- F

Soutien: 60.- F

ou plus....

Le CCP de contrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité.

Mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent CCP 12-13446-0

IBAN CH75 0900 0000 1201 3446 0

Chères, Chers ContrAtomistes,

Croyez-moi, les antinucléaires n'ont pas chômé au cours de ces dernières semaines!

Petite rétrospective:

Le 22 octobre dernier, ContrAtom rejoint les militants français à Lyon qui répondent à l'appel de la «Coordination anti-nucléaire» contre la relance du nucléaire. Ce jour-là, plus de 20 actions se sont déroulées un peu partout en France. A Lyon, c'est sur le pont Wilson que nous étions rassemblés pour protester contre le projet de construction de deux nouveaux EPR au Bugey, et pour dénoncer les impacts du nucléaire sur l'environnement, notamment sur les cours d'eau (reportage p.10).

Le 13 novembre, Jean-Marc Jancovici a présenté une conférence à l'Université Dufour à Genève. Vous, fidèles ContrAtomistes, qui connaissez, grâce à ce petit journal, les dérives pro-nucléaires du personnage, ne serez pas étonnés d'apprendre qu'un comité d'accueil anti-nucléaire s'est chargé de distribuer, à la foule qui se pressait pour venir applaudir son tribun, une flopée de tracts ad hoc concoctés par «Sortir du Nucléaire»!



Et le 15 novembre, nous voici à nouveau en faction sur un pont, à Genève cette fois, celui du barrage du Seujet, à l'occasion d'un rassemblement transfrontalier, avec pour slogan «Non à la confiscation des eaux du Rhône pour le nucléaire» (reportage p.11). Rappelons que la France exploite 14 réacteurs répartis sur 4 sites sur les rives du Rhône, dont celui du Bugey à 70 km de Genève. «Le Rhône pris en otage par le nucléaire, eau secours!»

Bien que nous ne ménagions pas nos efforts pour freiner la vague pro-nucléaire, il est clair que certains retours en arrière nous laissent quelque peu pantois et dépités: alors que le peuple s'est prononcé pour une sortie du nucléaire d'ici à 2050, voilà que l'industrie nucléaire réfléchit actuellement à allonger l'espérance de vie des centrales atomiques suisses à plus de 60 ans! Du coup, la centrale de Gösgen pourrait fonctionner jusqu'en 2059 et celle de Leibstadt jusqu'en 2064! «Là où le nucléaire passe, la démocratie trépasse!»

Et que dire de l'initiative « Stop au black-out » qui veut lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales en Suisse et qui est sur le point d'aboutir? En cas de votation, il va falloir batailler ferme car le texte qu'il est prévu d'inscrire dans la Constitution est plus qu'ambigu: «toute forme de production d'électricité respectueuse du climat est autorisée». On ne peut, à première vue qu'être d'accord avec ce postulat. Oui, mais voilà: le nucléaire étant dorénavant taxé d'«énergie verte» même par l'Union Européenne, la construction de nouvelles centrales nucléaires serait à nouveau possible en Suisse!

Vous le constatez, nous ne sommes pas sortis de l'auberge, et il va falloir faire preuve de ténacité, de courage et de persévérance si nous voulons réussir notre challenge de longue date: sortir de la voie sans issue du nucléaire!

S'il est une personnalité qui a fait preuve de courage et de ténacité dans la défense des causes qui nous sont chères, c'est bien Lisa Mazzone tout au long de ses différents mandats politiques! Nous lui devons admiration et reconnaissance! Merci Lisa!

La lutte continue!

Vive la résistance au nucléaire!

Vive la vie!

Anne-Cécile

P.S. Ecoutez ça!:

Lors de la Cop 28 (conférence sur le climat) réunie à Dubai début décembre, une déclaration commune émanant de 22 pays, dont les Etats-Unis, la France et les Emirats Arabes-Unis appelle à tripler la production nucléaire mondiale, afin de lutter contre le réchauffement climatique! Bien joué M. Macron!!!, vos projets atomiques ont le vent en poupe!

Plus que jamais: RÉSISTONS

ENERGIE ET CLIMAT

Quelques réflexions sur les derniers événements dans notre pays...

J'ai le sentiment de mal vieillir, de ne plus comprendre les habitant-e-s de ce monde, de ce pays! Une grande partie d'entre eux est consciente des problèmes climatiques. Nous étions environ 50'000 manifestant-e-s à Berne le 30 septembre, BRAVO! Il y avait des drapeaux «Nucléaire? Non merci!» et «le nucléaire ne sauvera pas le climat». Mais après?

Nous nous sommes engagés avec l'accord de Paris à prendre des mesures pour que la température de la planète n'augmente pas de plus de 1,5°C. Cette promesse doit être comparée à la fièvre pour laquelle 1,5° c'est déjà beaucoup! C'est fini de discuter, il faut des actes!



Les résultats des élections nationales en Suisse vont dans le sens inverse

Le parti politique le plus opposé aux mesures climatiques, l'UDC, a augmenté sa représentation au Conseil National, perdu un peu au Conseil des États, mais reste de loin le plus grand parti de Suisse. L'ensemble des partis les plus favorables à la protection du climat ont reculé. A Genève c'est encore pire: au Conseil des États notre amie Lisa Mazzone a perdu sa place au profit de Mauro Poggia (MCG). Lisa a fait un excellent travail à Berne, merci beaucoup Lisa!. Mauro Poggia va rejoindre le groupe UDC ou rester seul, isolé, quasiment sans pouvoir. Comment peut-on expliquer ces décisions du peuple? Dans le canton de Vaud ce n'est pas mieux: le vert Raphaël Mahaim a perdu contre le PLR Pascal Broulis. Il y a eu cependant quelques résultats positifs dans les cantons de Neuchâtel, de Zurich et de Schaffhouse.

De plus, l'initiative «Stop au black-out» (un nom pour tromper le peuple) a récolté 120'000 signatures (100'000 sont nécessaires) et va bientôt être déposée à la Chancellerie. Cette initiative de l'UDC, soutenue par des politiciens bourgeois, permet, si elle est acceptée par le peuple, la construction de nouvelles centrales nucléaires en Suisse. Des centrales nucléaires avec leurs grands problèmes, risques d'accidents, fuites radioactives,

combustibles étrangers, réchauffement de nos rivières, déchets radioactifs d'une durée de vie de plusieurs milliers d'années et financièrement trop chères. Les nouvelles technologies nucléaires n'avancent pas; les Américains (NuScale Power) viennent d'abandonner leur projet SMR (Small Modular Reactor = petit réacteur modulaire) et les projets de réacteurs au thorium n'avancent pas non plus. Mais malheureusement, il y a des «savants» comme Jancovici et des politiciens qui entretiennent toujours les illusions d'un progrès technologique possible, en particulier en ce qui concerne les énergies nucléaires (fission et/ou fusion). **N'importe quelle forme d'énergie non renouvelable a un effet négatif pour la planète.** Notre avenir passe seulement par les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Le prix de l'énergie électrique pour les ménages en Suisse va encore augmenter en 2024

Cette augmentation a son origine dans l'import/export de l'énergie électrique. Chaque jour, environ 25 à 50% de notre production est échangée avec nos voisins (www.dashboardenergie.admin.ch). Les cours de l'énergie influencent fortement le prix final: c'est du commerce libre. Le coût de production d'électricité ne varie pas beaucoup en Suisse, mais ce sont les prix européens à moyen et long terme, ainsi que la spéculation, qui influencent fortement ce prix, c'est la fameuse bourse de l'électricité.

Par exemple, le 13 décembre 2022 le MWh a coûté 429€ et le 31 décembre 2022 seulement 7€, les extrêmes par MWh étaient -13€ le 24 mai 2020 (ou 2€ le 2 juillet 2023) et 725€ le 30 août 2022 (1MWh = 1 mégawattheure = 1000 kilowattheures). Les prix de la bourse varient d'un pays à l'autre: le 24 novembre le prix par MWh en Suisse était 109€, en Allemagne 96€, en France 93€, en Italie 130€ et en Autriche 96€. Par contre, le prix pour les ménages suisses est fixe pour une année; il dépend du distributeur local et varie par MWh entre 102 (Zwischenberg/VS) et 506CHF (Braunau/TG)! Cette variation est fonction de la structure de la production du distributeur. Des sociétés avec beaucoup d'autoproduction hydraulique ont des prix bas, et les autres, qui achètent quasiment tout à la bourse, ont des prix très élevés. Par exemple, en 2024 le MWh à Genève sera à 286CHF, à Lausanne 362CHF, chez Romande Energie 325CHF, à Zurich 245CHF. Ces prix sont contrôlés par la commission électrique Suisse (ElCom) et fixés chaque année.

Finalement ces coûts par ménage ne sont pas si importants, un ménage de 2 personnes consomme en moyenne annuellement 2,75 MWh et ce qui représente un coût de 800CHF à Genève et de 1000CHF à Lausanne; un ménage de 4 personnes consomme environ 3,85 MWh, ce qui correspond à Genève à 1100CHF et à Lausanne 1400CHF. Comme déjà dit dans de multiples articles : pour réduire ces coûts, il faut économiser l'électricité, cela fait du bien à la planète et au porte-monnaie (j'ai réussi à réduire notre consommation ménagère d'électricité de 2,4 MWh à 1,3 MWh par la chasse aux gaspillages, p.ex. en coupant les veilles, en chan-



geant les ampoules en LED, en supprimant des appareils inutiles, etc). Les grands consommateurs signent des contrats directs avec les producteurs ou distributeurs, a priori moins chers mais avec le risque de la bourse. S'ils doivent renouveler un contrat pendant une mauvaise période cela peut leur coûter très cher.

Une autre chose me dérange beaucoup, la **consommation des énergies fossiles**, surtout pour les transports. Il y a exactement 50 ans, nous avons eu 3 dimanches sans voitures en Suisse à la suite de la première crise du pétrole. C'était bien, les gens étaient très contents! Malheureusement l'initiative «12 dimanches sans véhicules à moteur ni avions» a échoué en 1978. La consommation des nouvelles voitures ne diminue presque pas. La pollution moyenne due aux rejets de CO2 diminue seulement grâce à la prise en compte des voitures électriques. De plus, beaucoup de citoyens voyagent en avion, quelle catastrophe! Est-ce vraiment difficile de rester chez nous, en Europe, et d'utiliser les transports publics? Ou est-ce comme pour les élections: faites ce que je dis, mais pas ce que je fais? Les compagnies d'aviation viennent de passer un accord pour réduire les émissions de CO2 de 5% jusqu'à 2030: ce n'est rien, même pas 1% par année!!! Et pourtant, elles prétendent garder l'objectif mondial de zéro émission nette de CO2 pour l'aviation internationale à l'horizon 2050.

Le nucléaire suisse continue

La sécurité diminue avec l'âge et les risques augmentent, mais notre IFSN (Inspection fédérale de sécurité nucléaire) prétend que la sécurité est bonne. L'IFSN peut s'appuyer

sur une inspection positive de AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) au début d'octobre. Bien sûr, c'est une organisation qui défend le nucléaire: nous n'avons toujours pas d'institution neutre pour juger de la sécurité. Seul les BKW ont décidé d'arrêter la centrale de Mühleberg pour des raisons économiques. Le démantèlement de Mühleberg suit son cours. Les barres de combustible sont maintenant au dépôt intermédiaire (ZWILAG) à Würenlingen dans un simple hangar où ils vont rester pendant quelques décennies. La procédure pour le stockage définitif de matières radioactives (Läger Nord, Haberstal) continue d'avancer lentement, sans beaucoup de transparence. Entre temps, la société AXPO, avec ALPIQ propriétaire de nos centrales nucléaires, fait du greenwashing. Elle planifie d'investir dans des centrales photovoltaïques de grande envergure dans nos Alpes. A notre avis, il faut d'abord équiper les infrastructures existantes (toits des maisons et des usines, murs de soutènement et antibruit des autoroutes, des chemins de fer, etc.) avant d'occuper notre nature.

Il existe une convention Espoo, que la Suisse a signée en 1997, et qui est aussi en vigueur dans tous les états voisins. Cette convention contraint la Partie d'origine (Etat dans lequel un projet est prévu) à examiner les incidences environnementales d'un projet sur l'Etat voisin (Partie touchée) et prévoit que la Partie d'origine notifie au Point de contact de la Partie touchée tout projet susceptible d'avoir un impact transfrontalier préjudiciable important sur l'environnement. Le changement de durée de vie des centrales nucléaires françaises, ainsi que les nouveaux EPR du Bugey, entrent dans cette convention, mais la France a oublié (?) de signer un accord avec la Suisse (et aussi avec l'Italie). Une affaire à suivre.



Conclusion

Je maintiens et je répète: «Notre avenir est sans énergie nucléaire, et uniquement avec des énergies renouvelables».

Erwin

Les partisans de l'énergie nucléaire & de ses centrales ont récemment insisté sur le caractère inoffensif de celle-ci. Or, depuis des dizaines d'années des constats infirment ces propos.

Dans le cadre de l'expo «Etre(s) ensemble» du Musée d'Ethnographie de Genève (MEG), le travail de Cornelia Hesse-Honegger confirme ces démentis.



Photo: Cornelia Hesse-Honegger
Par Johnathan Watts, Genève, 2022

Il est urgent que la population suisse prenne connaissance de cette situation & agisse afin que le nucléaire soit remis à sa place: celle d'une énergie mutagène & mortifère.

Les jeunes générations doivent savoir que la biodiversité est affectée dans ses gènes par cette production d'électricité.

Cornelia Hesse-Honegger est issue d'une famille d'artistes et considère la peinture comme une manière d'explorer le monde. Elle peut passer des mois à dessiner une seule punaise dans un corps-à-corps inattendu avec l'insecte, traquant le détail, la nuance, dans une quête qui abolit les frontières et transcende les différences.

Cornelia restitue toute la richesse biologique et phénoménologique de ses sujets, le geste de la main lui permettant de s'immerger au plus profond de la matière vivante et chatoyante. Que ce soit pendant la capture des spécimens dans l'herbe haute des prés, pendant l'observation au microscope, ou encore au moment de les peindre, son engagement est un acte politique qui nous rapproche de l'animal.

De la recherche à l'engagement

Dans son parcours professionnel et ses engagements militants, Cornelia a dû affronter le scepticisme du monde académique et économique. Elle sait que son travail ne laisse personne indif-



Image tirée du film (2023) de Julien Wey, présenté dans le cadre de l'expo du MEG



Illustration: Mouche scorpion trouvée à Rewental, près de la centrale nucléaire de Leibstadt. Les deux ailes de droite sont déformées et l'abdomen est gonflé avec des segments décalés.

férent et se méfie des réactions qu'il peut susciter. S'obligeant à dépasser la frontière entre l'humain et l'animal, Cornelia s'éloigne des sentiers battus de la science classique et se fraie son propre chemin, inspirée par le philosophe Paul Feyerabend, elle intègre la notion de hasard à sa méthode, notamment dans le choix des périmètres de récolte.

Les fantômes de Fukushima

Six ans après l'accident nucléaire de Fukushima (Japon, 2011), Cornelia documente les conséquences de la radioactivité sur les insectes de l'archipel. Les malformations qu'elle constate sont nombreuses, mais elle est surtout touchée par l'étrange décoloration qui affecte les cigales. Ces créatures fantomatiques qui ont la fragile délicatesse des ombres l'émeuvent en particulier. Elle se met au défi de restituer épaisseur et matière à leur corps. Pour ce faire, elle travaille les relations entre les couleurs dans une perspective chromatique minimaliste. Un long travail subtil qui a valeur d'oraison funèbre.

Les pluies radioactives - Tessin

Le rayonnement radioactif de l'accident nucléaire de Tchernobyl (Ukraine, 1986) a été porté par les vents et s'est déposé sur les sols avec la pluie. En Suisse, le Tessin a été la région la plus touchée, et c'est pourquoi Cornelia s'y rend dès 1987. Elle constate tout de suite les effets de la radioactivité sur les insectes. Pour reproduire fidèlement leurs malformations, Cornelia les replace sous la loupe et capture tous les points de vue qu'elle recompose ensuite comme une mosaïque.

Punaise arlequin

Cette punaise arlequin ou Pentatomiadae a été collectée par Cornelia en Pennsylvanie sur les lieux de l'accident nucléaire de l'île de Three Mile (1979). La famille des hétéroptères est largement répandue partout dans le monde. Phytophage, elle est inoffensive pour les humains, mais lorsqu'elle se sent menacée, elle émet une odeur nauséabonde qui contribue à sa mauvaise presse. Nous tolérons sa présence si elle n'est pas trop envahissante et elle se fait discrète pour survivre en notre compagnie. Elle se nourrit de fluides végétaux, ce qui la rend très vulnérable aux polluants et en fait un précieux indicateur biologique. Son allure gracieuse et la symétrie de son anatomie rendent évidente toute anomalie ou chromatique, c'est pourquoi Cornelia a pu détecter les effets des radiations sur son corps.



Aquarelle: Punaise arlequin.

Des dégâts sans frontières - Argovie, Soleure, Allemagne

Dans les cantons d'Argovie et Soleure, à proximité de l'Allemagne se trouvent trois des cinq centrales nucléaires suisses: Beznau, Gösgen et Leibstadt. Lorsque Cornelia effectue ses prélèvements entomologiques dans la région, elle constate d'importantes malformations sur les insectes, et ce en dépit du discours rassurant des autorités quant à la sécurité des infrastructures et leur innocuité pour l'environnement et la population.



Image tirée du film (2023) de Julien Wey, présenté dans le cadre de l'expo du MEG

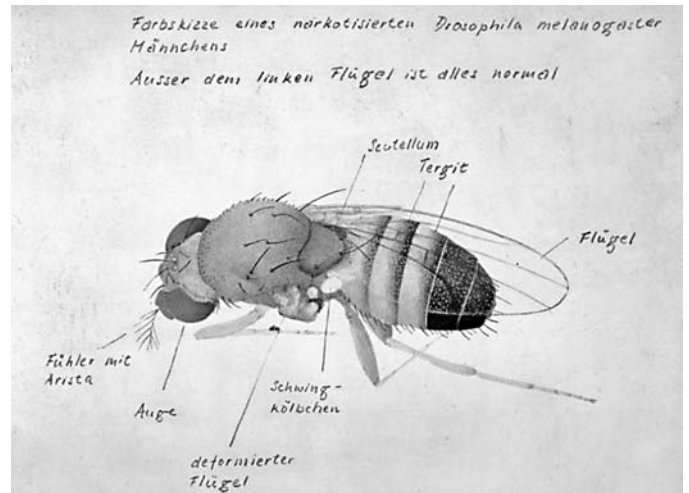


Illustration: Drosophile melanogaster, 1987, aquarelle.

Drosophile melanogaster

L'aile gauche de cette drosophile est racornie. L'insecte appartient à la quatrième génération de mouches que Cornelia a élevé dans sa cuisine. Les premiers spécimens touchés par le nuage de Tchernobyl ont été récoltés à Rancate en octobre 1987



Tous les textes en italiques sont transcrits de ceux de l'expo du MEG.

Il m'a semblé plus correct d'user de cette façon d'agir que d'improviser des textes qui, tout en étant plus longs - voire moins précis - ne se seraient qu'approchés des originaux. Je recommande la visite de l'expo afin, entre autres, d'admirer le travail précis & sensible de Cornelia Hesse-Honegger que nos reproductions ne rendent que grise-ment..

Serge Rossmann



SECURITE NUCLEAIRE: MACRON PASSE EN FORCE

En avril 2023, alertée par les scientifiques, l'Assemblée Nationale française a refusé la proposition du gouvernement de fusionner l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). Mécontent de ce revers inattendu, le gouvernement remet le couvert et a déposé un nouveau projet qui doit être discuté en février prochain.

Voici le dessous des cartes de cet acharnement...

Quelles sont, actuellement les compétences et responsabilités respectives de l'ASN et de l'IRSN ?

L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) a été créé en 2001. Suite à la catastrophe de Tchernobyl en 1986 et la gestion calamiteuse de l'information à cette époque (on se souvient du nuage radioactif qui se serait arrêté comme par magie à la frontière allemande), il avait fallu remettre à plat le système de contrôle de l'énergie nucléaire qui, auparavant, était partagé entre le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique) et le ministère de la Santé (c'est ce dernier qui était plus spécialement en charge de la mesure de la radioactivité). L'IRSN a alors été chargé de rétablir la confiance des français dans le nucléaire. Cet établissement public rassemble environ 1700 experts et chercheurs. Sa mission consiste, entre autres, à effectuer des mesures de contrôle sur les sites nucléaires et des études sur la radioprotection. L'IRSN assure ainsi une veille pour

détecter d'éventuelles «fuites» radioactives à l'intérieur et autour des centrales.

L'Autorité de Sûreté Nucléaire, créée en 2006 est une autorité administrative indépendante qui, assurant des missions au nom de l'État, réglemente et contrôle la sûreté de toutes les installations nucléaires civiles. Forte de 550 agents, elle émet des avis sur les autorisations d'exploitation des centrales et sur leur renouvellement suite aux inspections décennales. Elle s'appuie pour ce faire sur l'expertise de l'IRSN.

Précision importante: depuis 2015, l'IRSN peut publier ses avis avant la décision de l'ASN, ce qui contribue à la transparence des contrôles effectués.

Il s'agit donc d'une organisation duale, dont on a coutume de dire, qu'elle comporte un «gendarme» (l'ASN) et un expert scientifique (l'IRSN). Cette séparation entre expertise et prise de décision est particulièrement utile dans un domaine aussi dangereux et stratégique que l'industrie nucléaire.

Alors, qu'est-ce qui coince ?

Il semble que l'ASN soit agacée par les prises de position jugées trop tatillonnes de l'IRSN, ainsi que par le caractère public de ses prises de position.

Cela a commencé à se manifester dès la fin des années 2000. Puis en 2013 la publication dans la presse d'une étude de l'IRSN sur le coût d'un potentiel accident nucléaire a fortement déplu.

En 2018, l'IRSN lance un avis d'alerte sur les soudures de l'EPR de Flamanville en annonçant un possible retard. Aussitôt, l'ASN se plaint auprès du ministre de cette communication qui n'entrerait pas, selon elle, dans les prérogatives de l'IRSN.

Mais, en 2021, c'est l'affaire des fissures dans les circuits de refroidissement dans la majorité des centrales existantes (1) qui envenime définitivement les relations entre les 2 organismes: EdF, soutenue par l'ASN, souhaite effectuer des contrôles sans arrêter la production; mais l'IRSN émet des réserves sur les risques encourus. Finalement, la moitié du parc nucléaire français sera mis à l'arrêt au moment où les besoins énergétiques étaient les plus importants du fait de la guerre en Ukraine.

Un autre sujet irrite profondément EdF et l'ASN: l'IRSN dispense de la formation à des membres de la société civile, et notamment aux membres des Cli (commissions locales d'information). Ces commissions consultatives, qui regroupent représentants d'EdF, élus locaux et associations de riverains, permettent difficilement aux associations de se faire une idée de ce qui se passe à l'intérieur des centrales, le jargon utilisé sciemment par les exploitants rendant difficile la compréhension des phénomènes. Ces mêmes exploitants n'apprécient donc pas que l'IRSN facilite la tâche des associations en leur apportant les réponses les plus claires possibles.

Pourquoi le gouvernement français veut-il la fusion de l'ASN et de l'IRSN?

Le gouvernement français sait pertinemment que les futurs EPR arriveront trop tard, puisqu'il faudrait dès maintenant limiter nos émissions de carbone de 7% par an pour atteindre le objectifs de l'accord de Paris; si on doit attendre quinze ans pour diminuer notre empreinte carbone - dans des conditions écologiques et économiques par ailleurs douteuses - le résultat est couru d'avance!

Pour tenter de conserver un peu de crédibilité, le gouvernement français tente d'accélérer, autant que faire se peut, le développement des nouveaux EPR. La première mesure a consisté à diminuer de façon drastique les délais de concertation et à empêcher les recours (procédures «simplifiées», délais réduits, dispense de permis de construire, etc...(2)

On imagine aisément que le gouvernement a pu demander à EdF et à l'ASN comment accélérer encore la construction des futurs EPR. On peut tout aussi aisément imaginer que la réponse a été: «débarrassez-nous de ces empêcheurs d'irradier en rond que sont les membres de l'IRSN!».

Pour ce faire, la solution proposée est le démantèlement de l'IRSN qui serait absorbé par l'ASN pour former une seule et même entité dont la direction serait naturellement confiée à la direction actuelle de l'ASN.

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, défend cette position en prétendant qu'une telle fusion permettrait de «fluidifier les processus» (jolie expression pour dire qu'on va empêcher l'IRSN de retarder les projets par des appréciations déplaisantes!)

Un accouchement difficile

Dans un premier temps, la ministre a tenté d'obtenir un accord des représentants des deux entités, mais elle s'est heurtée à une levée de boucliers des syndicats.

Elle a alors tenté de faire passer un amendement dans la loi

de relance du nucléaire au printemps 2023. Là, ce sont les députés qui se sont inquiétés des conséquences que pourrait avoir cette fusion sur la sécurité des installations...et cet amendement a finalement été repoussé.

Mais la ministre s'entête, et le Sénat décide de commander un rapport sur les conséquences d'une fusion à l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques (OPECST); rapport promptement réalisé pendant l'été, sans réelle étude d'impact et qui conclue à ... la nécessité d'opérer cette fusion! CQFD...

Il ne restait plus alors au directeur de l'ASN, Bernard Doroszczuk, qu'à présenter le 8 novembre dernier le projet de création d'une nouvelle entité: l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) censé relever les défis d'«un contexte hors norme, sans précédent depuis le début de l'épopée nucléaire, pour lequel le système actuel n'a pas été conçu».

Ce projet, qui doit faire l'objet d'une loi spécifique (pour laquelle le groupe parlementaire présidentiel et la droite se sont déjà entendus) qui devrait être présentée en Conseil des ministres en décembre et venir au Parlement en février 2024.

Faux arguments et vrais risques

Le directeur de l'ASN prétend que cette réforme procurera à la nouvelle entité «un renforcement substantiel de ses moyens» pour faire face aux enjeux qui concernent les nouveaux EPR, la prolongation de la durée de vie des centrales, la création de nouvelles capacités d'entreposage et de stockage des déchets...

Mais, selon les syndicats et les scientifiques, c'est une augmentation des moyens de l'ASN elle-même qui pourrait permettre de faire face aux besoins engendrés, et non la fusion de 2 entités existantes. Le rapport de l'OPECST mentionne que l'ASN compte 550 personnes pour 56 réacteurs nucléaires quand l'autorité canadienne équivalente dispose de 670 personnes pour 19 réacteurs!

Le projet de loi ne résout apparemment pas la question de la séparation entre expertise et décision puisqu'un de ses articles prévoit que le processus de décision sera assuré par un collège de 5 membres nommés pour six ans qui tranchera sur les sujets «les plus sensibles ou à plus fort enjeux».

Ainsi, après avoir prétendu faire sortir la France du nucléaire, le Président Macron engage son pays dans une marche forcée, «à la chinoise», vers une augmentation de son potentiel nucléaire en réduisant fortement les possibilités de contrôle qu'avaient jusqu'à présent les citoyens (au travers des consultations préalables) et les scientifiques (avec la possibilité d'alerte de l'IRSN).

Nul doute que cela aura une incidence sur les risques d'accident majeur qui augmenteront considérablement dans les années à venir.

Jean Le Guern

cf ContrAtom N° 146 / cf ContrAtom N° 152

A LYON...

Un petit groupe de ContrAtomistes s'est rendu à Lyon le 22 octobre dernier pour soutenir les opposants français à la construction de 2 EPR au Bugey. La manifestation avait aussi pour but de protester contre l'utilisation abusive de l'eau du Rhône pour refroidir les centrales nucléaires françaises.



A GENEVE....

Plusieurs organisations antinucléaires suisses et françaises (dont ContrAtom) se sont donné rendez-vous le 15 novembre au matin sur le barrage du Seujet pendant la visite d' E. Macron à Berne. Ce jour-là, la signature d'un accord franco-suisse concernant la régulation du Rhône (en vue de maximiser les possibilités de refroidissement des centrales nucléaires françaises) était au menu des discussions. Des élus des deux côtés de la frontière, parmi lesquels figuraient Sylvain Godinot, 2ème adjoint au maire de Lyon et Delphine Klopfenstein-Broggini, Conseillère nationale, se sont joints à la quarantaine de manifestants présents pour affirmer que la régulation du Rhône, qui s'effectue au niveau du barrage du Seujet, ne doit en aucun cas aider au maintien en fonctionnement des centrales nucléaires françaises pendant les périodes de sécheresse, l'utilisation de cette eau devant être réservée en priorité à l'agriculture et aux réseaux d'eau potable.





SILENCE, ACTRICE INCONTOURNABLE DES LUTTES ECOLO ET ANTINUCLÉAIRES

Silence, revue écolo et indépendante aux liens historiques avec la lutte antinucléaire, a besoin de votre soutien pour continuer son aventure.

C'est suite à la marche antinucléaire entre

Superphénix et Paris, en 1982, qu'un groupe d'étudiant-es écolos, libertaires et antinucléaires de Lyon crée la revue Silence. Indépendante et associative, d'abord entièrement bénévole, elle publie ses premiers numéros au sein de la Maison de l'écologie de Lyon, local qu'elle partagera avec les Européens contre Superphénix, ancêtre du Réseau Sortir du nucléaire. Dès son premier numéro, on trouve un encart appelant à retirer 3 % de ses impôts pour refuser de financer l'arme nucléaire. La revue devient une référence des luttes et alternatives écologistes et non-violentes.

Outre les informations, débats et réflexions sur le nucléaire, l'agriculture bio, les rapports Nord-Sud, etc., la revue s'ouvre petit à petit à l'écologie sociale, à l'écoféminisme, à la critique du développement et à la décroissance, dont elle est une pionnière. Elle publie de nombreux reportages sur des alternatives, pour n'en rester ni à la critique, ni au monde des idées, mais montrer ce qui se construit déjà, donner des outils pour agir, mettre en lien les luttes et les personnes.

Lutte antinucléaire et critique des fausses alternatives

La lutte antinucléaire est présente dans chaque numéro depuis 41 ans, par des brèves, des articles, des dossiers. Silence s'intéresse aux alternatives au nucléaire. D'abord en mettant en avant la nécessaire sobriété énergétique. Également en animant dans ses pages des débats sur les énergies renouvelables, entre potentiel nécessaire et désirable, dérives industrielles et capitalistes, et critique de l'électrification généralisée de nos modes de vie. La sortie du nucléaire est intimement liée aux alternatives non-violentes en matière de défense : c'est largement la politique de dissuasion nucléaire qui justifie l'entêtement dans cette énergie et qui verrouille le débat.

La revue dénonce les dérives énergétiques liées à la méthanisation et à l'agrivoltaïsme, met en avant les pratiques collectives et coopératives dans le domaine du travail, de l'habitat, de l'agriculture, des transports, des énergies, etc. Elle fait connaître les victoires de l'écologie et les combats en cours, en décloisonnant les luttes.

Des dossiers et enquêtes sont à venir sur les luttes technocritiques, l'écologie par le bas dans les quartiers populaires, le soin dans les luttes, les alternatives non-violentes face au Service national universel, ou encore les fermes collectives.

Poursuivre l'aventure Silence grâce à votre soutien

Cette aventure ne demande qu'à se poursuivre, portée par une association dynamique, de nombreuses bénévoles et 4 salarié-es à temps partiel. Elle ne pourra le faire qu'avec un coup de pouce de votre part car les temps sont durs pour la presse papier indépendante!

L'association lance cet automne une campagne de dons pour renflouer sa trésorerie (altérée par l'augmentation des coûts : le prix du papier a doublé depuis 2022, etc...). Chaque euro compte, nous faisons appel à la solidarité pour pouvoir continuer en 2024 à informer sur l'écologie, les alternatives, la non-violence, et le nucléaire civil et militaire, dans nos pages. Nous avons besoin de 60 000 € pour continuer l'aventure.

Pour faire un don, vous pouvez aller sur le site de la revue (www.revuesilence.net) où il est possible de faire un don défiscalisé. Vous pouvez aussi le réaliser, depuis la Suisse par virement sur le compte de Silence;

**IBAN: FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
- BIC CCO PFR PPXXX**

Merci!

Guillaume Gamblin, rédacteur à Silence

LAPOSTE

JAB
1211 Genève 8
PP (Journal)
CH-1211
Genève 8

CONTRA

ATOM